



Sacré-Cœur
Place de crête
74200 Thonon

COMPTE RENDU REUNION du 3 décembre 2009

Sont présents :

Olivier Rosset, Directeur du Collège
David Touchais, Directeur des écoles maternelles et primaires
Natacha Deloffre, Présidente A.P.E.L.
Didier Jaunet, Vice-président
Denglos Maura, Trésorière
Ehinger Dominique, Vice-trésorier
Trincat Sylvie, Secrétaire
Laurence Mouchet, Professeur des écoles, représentant le corps enseignant
Gonzague Pernin

Sont excusés :

Hervé Mancini, Responsable de l'Internat, Secco-Sanchez Maïtena, Vice-secrétaire, De Freitas Annabelle, Roblet Sandrine

Sont Absents :

Rodrigues Armando

ORDRE DU JOUR

1) Opération pamplemousse :

- Nous avons récolté environ 1500€ de commandes ce qui implique environ 500€ de bénéfices.
- La livraison est prévue le 13 janvier.
- 2 personnes seront nécessaires le 15 janvier pour trier les fruits à partir de 15h. Didier s'occupe du recrutement.
- Les fruits seront remis aux parents ce 15 janvier après le tri.

2) Téléthon :

Le 5 décembre 2009, le Sacré-Cœur organise une course avec tous les élèves de la maternelle et du primaire au bénéfice du Téléthon de 8h45 à 11h.
Seront présents pour aider : Natacha, Didier, Maura et Sylvie.
David Touchais s'occupe de la banderole et des ballons.
Natacha achètera le nécessaire pour la petite collation des 400 élèves.

3) Subventions :

David Touchais a réalisé un tableau avec 3 propositions pour la répartition des bénéficiaires de l'A.P.E.L. aux classes de maternelle et primaire.

La somme à répartir est de 6000€.

La troisième proposition a été retenue, soit une allocation de 35€ par enfant du CM2 pour le voyage de fin d'année. Il semblait plus juste aux yeux de tous d'allouer la plus grosse somme à cette activité.

4) Marché de Noël :

*3 institutrices de l'école sont déjà sûres de faire un stand de vente : les 2 CP et Caroline de GS maternelle.

*David Touchais confirme que des personnes ont amené des jouets et qu'ils sont entreposés dans son bureau pour le moment. Il reste également des peluches et deux jeux de société au local A.P.E.L.

*Didier a recruté 6 personnes pour faire les crêpes jeudi 10 décembre à partir de 18h30.

*Il faut prévoir un chariot à l'accueil jeudi soir pour récupérer les gâteaux le vendredi matin. Il faut aussi installer les tables avec les internes et Hervé.

*Natacha s'est occupée de la communication aux enseignants et aux parents. Maura va placer quelques affiches en ville.

*Comme convenu, l'installation se fera de 10h à 12h par Natacha, Maura, et 2 autres personnes.

*Gonzague restera sur place entre 12h et 13h30 pour surveiller.

*Didier se charge de trouver des personnes pour aider et aussi d'un père-noël.

*M. Touchais, M. Rosset, Gonzague et Sylvie prendront quelques photos souvenir.

***PENSEZ A METTRE UN BADGE.**

*Olivier Rosset et Hervé prendront en charge la musique avec projecteur dès le début du marché.

*A 16h30, sur le podium, chorale avec David Touchais.

*La buvette sera à l'extérieur devant la salle des fêtes. On y trouvera crêpes, gâteaux maison, lait chaud, vin chaud...

*Egalement, des bonnets de Noël (100), des gâteaux entiers, des papillotes et des biscuits seront vendus.

*Le père-noël viendra à 17h et distribuera des friandises aux enfants.

*Maura prépare 3 fonds de caisse.

*Le rangement se fera aux environs de 18h avec toutes les personnes présentes.

*Notre présidente propose que cette journée se clôture autour d'un apéritif à la cantine...

Il faudra bien prévenir les personnes qui aideront que tous les enfants de la chorale auront droit à un petit goûter à l'issue de leur prestation.

5) Nouveau projet :

Une soirée théâtrale avec la compagnie de Zaza serait envisagée pour environ 250 personnes dans la salle des fêtes. Elle pourrait se dérouler un vendredi soir de février. Il y aurait une buvette avec pop-corn, boissons, sandwich, sachets de bonbons... où les spectateurs pourraient se restaurer avant et après le spectacle ainsi qu'à l'entracte. Olivier Rosset va contacter Zaza pour connaître ses disponibilités.

Tout se mettra en place lors de la prochaine réunion prévue le jeudi 7 janvier 2010 à 20h30.

Fin de la réunion : 22h40